## concertation régionale du secteur des arts plastiques et visuels en Bretagne 2019-2021 Sodavi Bretagne



## édito

Léa Bénétou et Jean-Jacques Le Roux, co-président·es pour le Conseil d'administration d'a.c.b et Alexandra Aylmer, directrice

Convaincu que l'art et la culture sont sources d'émancipation individuelle et collective et participent de l'intérêt général et du développement démocratique des sociétés, le réseau a.c.b - art contemporain en Bretagne s'est engagé en 2019 dans une grande démarche de diagnostic et de concertation pour le secteur des arts visuels, financée par les crédits du ministère de la Culture, dans le cadre des SODAVI – Schéma d'Orientation et de Développement pour les Arts Visuels.

Après 40 années de décentralisation et la présence de l'État et des collectivités territoriales aux côtés des professionnel·les, il s'avère aujourd'hui nécessaire d'améliorer l'écosystème des arts visuels. En effet, malgré un dynamisme permanent, ce secteur demeure encore fragile par rapport aux autres champs de la création. Les artistes, les structures, l'ensemble des travailleur·euses de l'art en Bretagne doivent pouvoir œuvrer dans des conditions propices et sereines au déploiement des projets artistiques et culturels sur les territoires avec et pour les habitant·es, avec et pour les publics.

## Un besoin de structuration et de fédération

Structurer ce secteur, c'est permettre qu'il y ait de plus en plus de créations, de lieux, de populations concernées, d'emplois, et d'économie produite. C'est permettre la multiplication des moments de partage sensible où toutes et tous se sentent concerné-es par les enjeux de l'art, et par ce qu'ils soulèvent d'un point de vue social et sociétal, tout en offrant les conditions favorables et pérennes à l'atteinte de ces objectifs.

La présence des artistes, et plus largement de l'art et de la culture, est essentielle dans une période d'inquiétudes et de replis potentiels. La crise sanitaire est venue perturber de plein fouet les programmations culturelles, le travail de création, le rythme de vie, l'économie et plus largement toute la société. Elle n'a fait que souligner les problématiques systémiques et les difficultés structurelles que rencontre ce secteur dont, en premier lieu, la précarité qu'induit le métier d'artiste-plasticien·ne mais aussi celles rencontrées par beaucoup d'acteur-trices de la filière. Cette crise a, en outre, conforté l'urgence et le besoin de rassemblement et de fédération pour trouver collectivement et avec les partenaires institutionnels des nouvelles solutions. Il s'agit d'affronter aussi sereinement que possible l'avenir, et d'accompagner l'adaptation des outils de politiques publiques aux réalités des parcours des artistes, et aux réalités des structures qui les accompagnent.

## Une mutation d'envergure

Dans un esprit de concertation horizontale, pendant près de 3 ans, cette démarche a permis des temps de rencontre et de nombreux échanges entre les différent·es acteurs·trices du monde de l'art, leurs partenaires, dans un objectif commun de structuration et de développement de ce secteur. Elle s'est inscrite également en regard du rapport « L'auteur et l'acte de création » de Bruno Racine et des travaux menés par le CNPAV – Conseil National pour les arts visuels.

La démarche a entraîné un changement important et historique pour le réseau art contemporain en Bretagne et l'ensemble de la filière en Bretagne en le transformant en l'organisme régional fédérant l'ensemble des professionnel·les du secteur. a.c.b a répondu à l'une des préconisations émises en engageant une mutation d'envergure avec l'ouverture de ses périmètres d'adhésion à l'ensemble des acteurs-trices indépendant-es de l'art, et en tout premier lieu aux artistes. Ce changement a engendré une modification majeure de sa gouvernance - dans laquelle chaque activité du secteur est représentée - et de son fonctionnement. Ce dernier permet la concertation permanente grâce à la mise en place de groupes de travail thématiques articulés autour des recommandations et des sujets émis dans le cadre du SODAVI.

Le réseau a.c.b est devenu un élément moteur pour accompagner le développement de cet écosystème, notamment en développant une mission ressources et en proposant une charte de valeurs et d'engagements pour permettre l'amélioration des pratiques professionnelles.

Ce document restitue autant que possible l'intégralité de la démarche. Cependant, au-delà de la synthèse, il engage la poursuite de la coopération et des dynamiques de co-construction, notamment avec les partenaires institutionnels. En concertation étroite avec eux, il sera un outil de travail nécessaire à la continuation de la structuration du secteur des arts plastiques et visuels en Bretagne pour ouvrir une nouvelle époque de renforcement, de reconnaissance et de développement.

• a.c.b 6 7 SODAVI Bretagne • 2019-2021